

Pour DINARD

[mieux vivre sa ville]

Bonjour,

Nous vous remercions pour vos propositions pour une « charte vélo » à Dinard.

Notre liste souhaite inscrire cette charte dans un ensemble plus global qui est la mobilité à Dinard, de façon à englober la circulation et l'ensemble des modes de déplacement (et de stationnement) au sens large.

[Pour DINARD] est en effet très sensibilisée à la mobilité « douce », tout en tenant compte des contraintes sécuritaires pour chacun des acteurs (piétons, vélos, trottinettes, automobiles, etc.).

Nous avons d'ores et déjà construit notre plan mobilité que nous ne manquerons pas d'expliquer pendant la campagne électorale.

En ce qui concerne les thèmes évoqués par votre association, nous vous indiquons dès à présent nos positions :

Améliorer la sécurité et la sûreté des déplacements à vélo :

La première condition est la réfection des chaussées (qui sont aujourd'hui impropres à un bon usage du vélo), avec la création de pistes cyclables « en sites propres » indispensables pour assurer la sécurité des cyclistes (notamment, mais non exclusivement, sur les grandes artères de la ville). De même, nous souhaitons mettre en place des voies de déplacement douces dans la ville (exemple : au bois de Ponthual).

Une de nos priorités sera naturellement la sécurité de nos élèves et collégiens.

L'augmentation des pistes cyclables entraînera l'attractivité de ce mode de déplacement.

Nous devons donc également prévoir des emplacements de stationnement appropriés pour les vélos, naturellement positionnés près des centres d'intérêt des habitants.

Tout ceci passe par des actions de sensibilisation et d'information ciblées par type d'utilisateur.

Veiller à la cohérence des voies cyclables.

Votre association a raison de vouloir élargir le débat au-delà de la simple ville de Dinard. Nous nous engageons à une concertation avec l'ensemble des communes de la CCCE afin d'harmoniser et de fluidifier les parcours. Nous pouvons citer la liaison avec Saint-Lunaire comme l'un des axes d'aménagement nécessaire.

En ce qui concerne la traversée du barrage, cela relève d'un accord entre les différentes entités concernées propriétaires des ouvrages et routes traversées.

La tarification de la navette fluviale demeure, quant à elle, de la responsabilité de l'opérateur privé. Ce qui ne nous empêchera pas de prendre contact avec lui afin de faire valoir nos positions.

Rendre l'usage du vélo plus simple.

A notre sens, une mesure importante est de faciliter l'usage du vélo électrique. Ce constat a été dressé en raison de la topographie de la ville et de l'âge moyen de ses habitants. Par

[Pour DINARD]

Hôtel Altair 18 boulevard Féart - 35800 Dinard – Tel 06 41 30 87 91 – contact@pourdinard.fr

Pour DINARD

[mieux vivre sa ville]

ailleurs, une signalisation et une vitesse adaptées doivent être mises en place afin d'assurer la sécurité de tous.

Nous souhaitons également favoriser la location de vélos via des acteurs locaux et mettre des points de recharge publiques à disposition des usagers de vélos électriques.

Investir dans les déplacements cyclables.

Les propositions que vous formulez sont très intéressantes. La mise en place d'une prime pour l'acquisition d'un vélo électrique pourrait être envisagée, à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreuses villes. Quelle que soit notre volonté, ceci restera soumis aux contraintes budgétaires de la ville, la réfection de la voirie (et de son sous-sol) étant notre priorité.

Dialoguer

[Pour DINARD] a fait du dialogue un des piliers de sa politique. Nous nous sommes engagés auprès des associations à créer des comités de pilotage avec les acteurs concernés par les sujets majeurs pour la ville et ses habitants. Le vélo et la mobilité font partie de ces sujets. Aussi, serons-nous heureux de vous y associer afin que les meilleures décisions soient prises avec et dans l'intérêt des Dinardaises et des Dinardais.

Nous espérons avoir ainsi répondu à vos questions.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez nous faire part d'autres suggestions.

Bien cordialement,

Franck Morault-Bocazou

[Pour DINARD]

[Pour DINARD]

Hôtel Altair 18 boulevard Féart - 35800 Dinard – Tel 06 41 30 87 91 – contact@pourdinard.fr